



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38^{ème} session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : *nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISSES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ?

Karambiri Sheila Médina

Maître-Assistante en géographie et aménagement du territoire,
Centre universitaire de Ziniaré, Université Joseph KI-ZERBO,
Email : ksheilamedina@gmail.com

GANSAONRÉ Raogo Noël

Maître de conférences en géographie et aménagement du territoire,
Université Sib Sié Faustin,
Email : gnjumeaux@hotmail.com

SODORÉ Abdoul Azise

Maître de Conférences en Géographie et Aménagement du Territoire,
Département de Géographie de l'Université Joseph KI-ZERBO,
Email : sodoreaziz@gmail.com

Soumission : 22/03/2026 Instruction : 15/04/26 Publication : 15/06/2026

Résumé

En milieu urbain, la nature garde sa place dans les réalités des hommes avec des points d'attraction comme les parterres ou espaces verts, les jardins ou parcs urbains. Ces derniers occupent une place de choix dans le rapprochement homme - nature. Dans la capitale burkinabè, le parc urbain Bänggr-Weoogo est l'objet de fréquentations sans cesse croissante par diverses catégories de citoyens. Cependant, cette fréquentation accrue rend difficile la gestion des déchets produit par les visiteurs faisant courir au parc le risque de péril plastique. En plus de cela, d'autres difficultés de gestion trouvent leur origine dans la pollution par les eaux usées ruisselantes, l'absence d'éclairage, etc. Dans de telles conditions, l'on s'interroge sur la manière dont le potentiel actuel du parc exerce un attrait sur ses usagers ? D'où proviennent-ils ? Quelles sont leurs motivations et leurs attentes ? Ces questions de recherche ont pour finalité de L'objectif principal étant de comprendre les besoins des usagers en vue d'un meilleur aménagement et une gestion efficiente du parc ? d'analyser le rôle du parc urbain Bänggr-Weoogo dans la mise en valeur écotouristique de la ville de Ouagadougou. La méthodologie consistera en des enquêtes auprès des usagers du parc. Les résultats obtenus ont permis d'illustrer les usages du parc, les besoins des acteurs-usagers et enfin leurs perspectives de participation à la dynamique de pérennisation du parc en tant que bien commun urbain.

Mots clés : éco-tourisme, fréquentation, jardin urbain Ouagadougou, Burkina Faso.

“BÄNGR-WEOOGO AS A DISCOVERY PARK: RESPONDING TO URBAN NEEDS?”

Abstract

Urban parks play a crucial role in reconnecting individuals with nature. In Ouagadougou, the capital of Burkina Faso, the Bänggr-Weoogo urban park has experienced steadily increasing attendance from diverse categories of citizens. However, this growing influx of visitors poses significant challenges, particularly in managing the waste generated within the park. Additional difficulties arise from pollution linked to wastewater runoff, insufficient lighting, and other infrastructural shortcomings. Under such circumstances, it becomes pertinent to question how the park's current potential continues to attract users. The primary objective of this study is to identify and analyze the needs of park users in order to inform improved planning and more effective management strategies. The methodology relies on surveys conducted among visitors. The findings highlight the various uses of the park, the expectations and requirements of its actor-users, and their perspectives on contributing to the long-term sustainability of the park as an urban common good.

Keywords: eco-tourism, attendance, urban garden Ouagadougou, Burkina Faso.

Introduction

D'ici 2050, 70% de la population mondiale vivra en ville. C'est dire que le mode de vie urbain sera commun à bien de personnes. Cependant, la nature garde sa place dans les réalités des hommes. En effet la végétalisation de la ville se met en place à travers l'agriculture urbaine, les plantations d'alignement bordant les routes et chemins, les points d'attraction comme les parterres ou espaces verts, et les jardins ou parcs urbains.

Ces derniers restent les structures vertes les mieux acceptées en ville. En effet, l'agriculture en ville reste controversée entre législation contraignante et stigmatisation sociale encore forte. Les plantations d'alignement fournissent quant à eux peu d'ombre et ne répondent pas toujours au besoin d'espace et de plein air que représente la notion de nature, de cadre de vie sain et agréable. Les parcs urbains occupent donc une place de choix dans le rapprochement homme - nature.

Au Burkina Faso, la capitale Ouagadougou est l'une des villes ouest-africaine à posséder un parc urbain. Il s'agit du parc urbain Bāngr-Weoogo qui participe à cette quête de bien être urbain. Pour maintenir cette image du parc certains usagers organisent des séances de salubrité (A. Sanou, 2019) pour débarrasser le parc du risque de péril plastique auquel il est souvent soumis. Depuis février 2019 le parc a obtenu le statut de site Ramsar (Rédaction B24, 2019), reconnaissant sa contribution à la biodiversité en tant que zone humide. Cette reconnaissance permet de conduire un projet de réhabilitation du site. À cette importance biologique, vient s'ajouter l'intérêt socio-environnementale du parc. Cela se perçoit à travers le nombre de visiteurs, environ 100 000, qu'il reçoit chaque année. Cette étude a donc pour ambition d'aller au-delà de l'importance biologique qui n'est plus à démontrer, pour analyser la perception du parc par les usagers et de comprendre la place potentielle des usagers du parc dans sa pérennisation en tant que ressource commune.

La pérennité du seul parc urbain de la capitale exige de comprendre l'enjeu que représente cet espace pour les habitants de la ville. Ainsi, de quels types d'offre est porteuse le parc Bangr-Weogo pour les habitants de la ville ? Quels sont les besoins des usagers du parc urbain de Bangr-Weogo ? Comment l'usage du parc peut être mobilisateur d'engagement sociétal pour les acteurs qui lui donne du sens ?

Le présent travail abordera ces questions de recherche qui s'inscrivent dans un contexte scientifique ouest africain au sein duquel, les espaces verts ont été d'abord étudiés comme espaces de production ou de friches et très peu comme lieux de mémoire ou de sociabilité (J. Bondaz, 2011). Pourtant, le parc Bangr weogo avec son histoire d'espace sacré avant son classement en 1932, possède une dimension sociale forte dont il convient de cerner le visage contemporain. En effet, de plus en plus d'auteurs mettent l'accent sur l'usage du patrimoine naturel en Afrique à travers les parcs urbains (M. Cormier-Salem et T. Basset, 2007 ou M. Cormier-Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais et B. Roussel, 2005). Les parcs urbains, après avoir été reconnu comme lieu de sociabilité urbaine (M-C. Robic, 2004 ; L. Fourchard, O. Goerg et M. Gomez-Perez, 2009), gagneraient ainsi à être analysés sous l'angle de la diversité d'usage dont ils sont l'objet. C'est l'ambition de cette étude qui veut montrer les enjeux que représentent le parc Bāngr-Weoogo pour les usagers.

Méthodologie

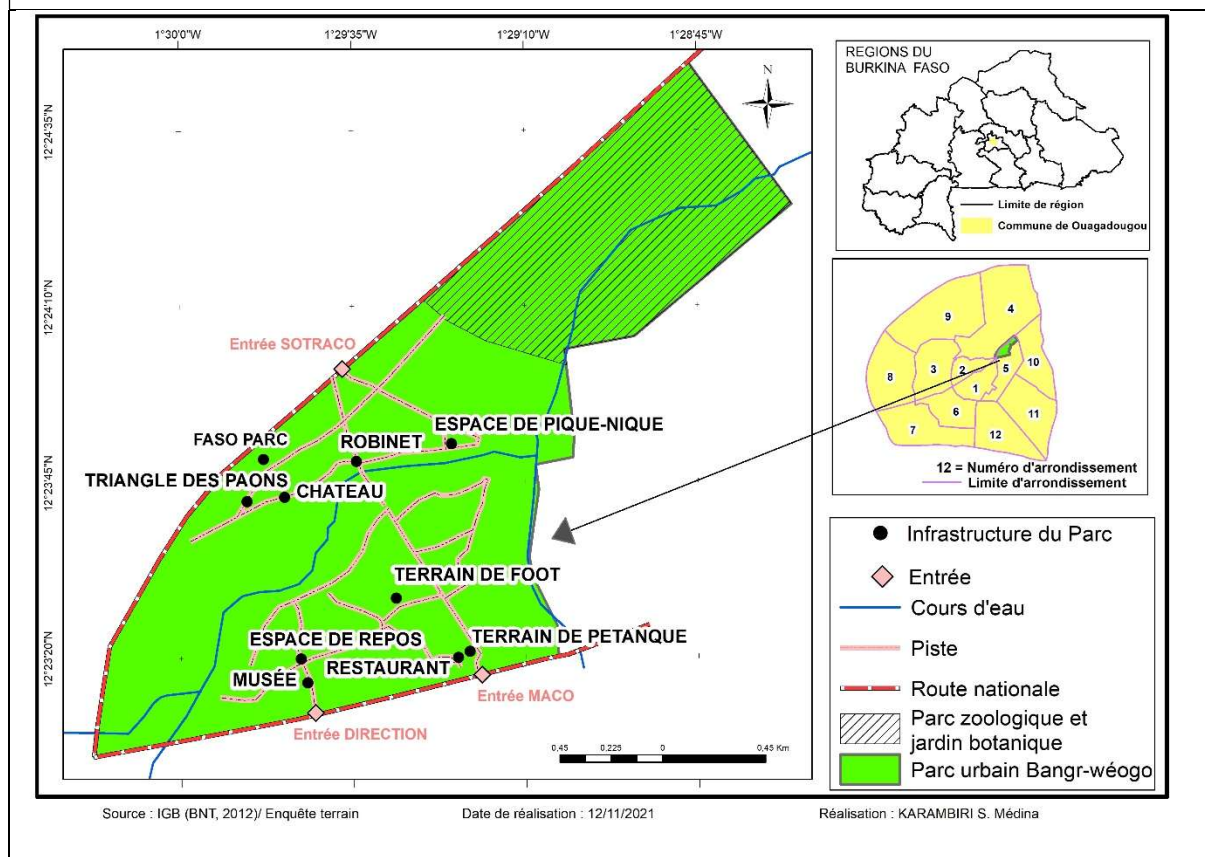
1) présentation de la zone d'étude

Le Parc Urbain Bāngr-Weoogo se situe dans le domaine nord soudanien (S. Guinko 1984), compris entre les parallèles 12°22'59, 4'' et 12° 23'01, 7'' de latitude nord et entre les méridiens 1°30'10,00'' et 1°37'12,2'' de longitude ouest (Gnoumou A. et al. 2008).

Ce sont 265 ha occupé par la savane arborée et traversé par un affluent du *Massili* qui constitue cette enclave boisée urbaine. Parmi les différentes unités du parc, c'est l'espace de détente-loisir qui a été cartographié et étudié. Il contient comme le montre la carte 1, un réseau de pistes piétonne et cyclable, une aire de pique-nique, un espace de rencontre (repos) des espaces de sport comme le terrain de football ou de pétanque, un espace de récréation dit de mariage aménagé autour d'un jardin ornemental avec du gazon, des banquettes disséminées dans le parc ainsi que des toilettes et un dispositif de distribution d'eau alimenté par un château d'eau le long de la piste principale.

Plusieurs entrées permettent d'avoir accès au parc, les principales (au regard de l'affluence en termes de visiteurs) sont les entrées *SOTRACO*, *MACO* et *Station Total* ou entrée de la Direction du parc. En plus de ces infrastructures, il existait un restaurant- espace de réception qui est non fonctionnel ainsi qu'un terrain de sports de main.

Carte 5 : Présentation de l'espace détente-loisir du parc urbain Bängr-Weogo



Avant de caractériser l'offre actuelle du parc, il convient de rappeler l'histoire de cet espace. Elle L'histoire du parc est marquée par les dates mentionnées sur la frise historique e ci-dessous (fig. 1).

Figure 8: frise historique des dates principales du parc Bängr-Weogo



Source : adaptée du SDAGO, 2015

L'année 1936 est une date marquante de cet espace. En effet avant que le parc ne soit immatriculé à partir de cette date, il était essentiellement l'espace de la cérémonie rituelle annuelle dite *Sigr Mongo* sous l'égide du Moogho Naaba à Ouagadougou. Après l'immatriculation, le parc devient progressivement le lieu de plusieurs autres activités en plus de celle rituelle.

Les années 1995 et 1997 ont été marquantes car elles marquent respectivement la réalisation de la clôture et la distinction de trois unités à la suite d'un réaménagement : le jardin botanique, le parc zoologique et l'espace de détente et de loisir. C'est de cette dernière unité dont il est question dans le présent travail.

En 2021, la gestion du parc a été confiée à la commune de Ouagadougou. Elle est pilotée par un comité composé d'élus, de scientifiques, et de techniciens.

2) collecte et traitement des données

L'activité de collecte de données a été effectuée sur sept jours d'observations. Les créneaux d'observation étaient : entre 6h et 10h ; 10h et 15h et 15h et 18h. Chacun des créneaux d'observation a été renseigné au moins trois fois sur les sept jours. Les observateurs ont été postés à chacune des trois entrées principales du parc et ils ont pu interviewer 271 visiteurs au total.

Les observations ont porté sur l'état des offres du parc, les usages des visiteurs et leurs appréciations des offres en lien avec leurs besoins en venant au parc. Pour identifier l'offre du parc, les données collectées ont concernés : la liste des activités, les supports de communication de cette liste, les infrastructures mises à disposition, les coordonnées et photos de celles-ci, et la description de leur fonctionnement et de leur fonctionnalité c'est-à-dire présence ou non d'un guide, moniteur ou calendrier d'utilisation, etc. Pour connaître les usages des visiteurs, les données collectées ont porté sur la définition de leurs pratiques au parc par les visiteurs rencontrés. Les visiteurs ont été tous abordés mais certains surtout les sportifs n'étaient pas très disponibles à se soumettre à l'entretien. Il s'est agi également de porter une observation sur les usagers du parc, leur profil socioprofessionnel, provenance et habitudes.

Enfin, une tentative de recueillir les perspectives d'engagements des visiteurs pour s'approprier le parc en tant que bien commun a été déroulé. Ainsi les visiteurs ont porté une appréciation des offres du parc puis proposer des idées en faveur du parc et qui peuvent relever de leur engagement personnel.

L'interface de Kobotoolbox a été utilisée pour administrer le questionnaire et consigner les réponses sur une tablette. Les réponses ont donné lieu à la production de statistiques descriptives grâce à Excel. La cartographie du parc a été réalisée à travers Google Earth et confirmé par une vérification sur le terrain grâce au GPS. Le logiciel ArcGIS a permis de faire la visualisation des flux et la mise en page des cartes.

Résultats

Après deux décennies de gestion communale (2001 – 2021) le parc urbain de Bänggr-Weoogo, situé à moins de 5 km du centre-ville, propose à ses visiteurs un espace de loisir-détente urbain facilement accessible car desservi par deux voies principales et.

1) offres et usages du parc

Les offres actuelles du parc sont des parcours de promenade, un espace de détente dont les circuits électriques ne sont pas fonctionnels, un espace mariage qui n'est plus utilisable car le gazon y a séché et une mare avec des crocodiles sacrés mais dont la retenue d'eau est envasée et envahie par la jacinthe d'eau.

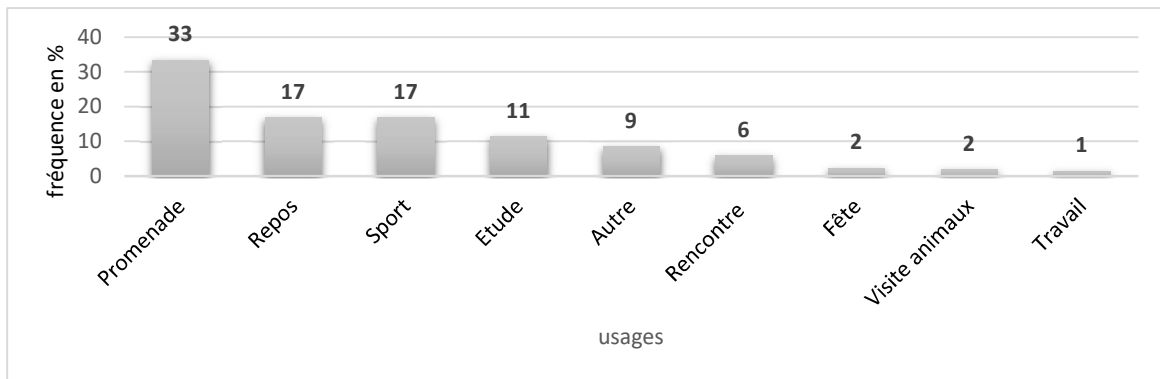
Néanmoins, le parc accueille toujours des visiteurs qui y vont tout le long de la journée pour différents usages. Il s'agit d'une population de visiteurs en majorité d'étudiants 29%, de travailleurs du secteur public et privé et d'élèves. La majorité des visiteurs est de genre masculin (63%) contre 37% de féminin. Ces visiteurs sont âgés de moins de 15ans (1%), plus de 60 ans (3%) et majoritairement de 15 à 30 ans (56%).

Pour ce public jeune, les offres du parc ne sont pas spécifiques ni n'ont plus pour un public plus âgé. C'est un double défi que de réussir à combler les attentes des jeunes qui recherchent des espaces de détente (maquis, fêtes, lieux d'ambiance) ou de sports (aérobic tendance du moment) et des adultes en quête d'espace d'intimité (en couple ou personnel).

Cependant, bien que les offres semblent statiques et le parc désuet, les visiteurs ne jugent pas sévèrement le parc. Les mentions positives l'emportent sur celles négatives lorsqu'il s'agit d'apprécier le parc. Seulement 25% jugent l'offre passable contre 3% qui l'estime médiocre.

Pour un espace qui veut créer un lien avec la nature, il est effectivement difficile de concevoir une dynamique avec une forte empreinte humaine. Les visiteurs apprécient fortement cette opportunité de connexion à la nature dans un contexte où l'on croise très peu d'autres visiteurs. Ainsi, les principales raisons qui motivent les visites à Bänggr-Weoogo sont présentées par l'histogramme suivant.

Figure 10 : diversité des usages du parc urbain



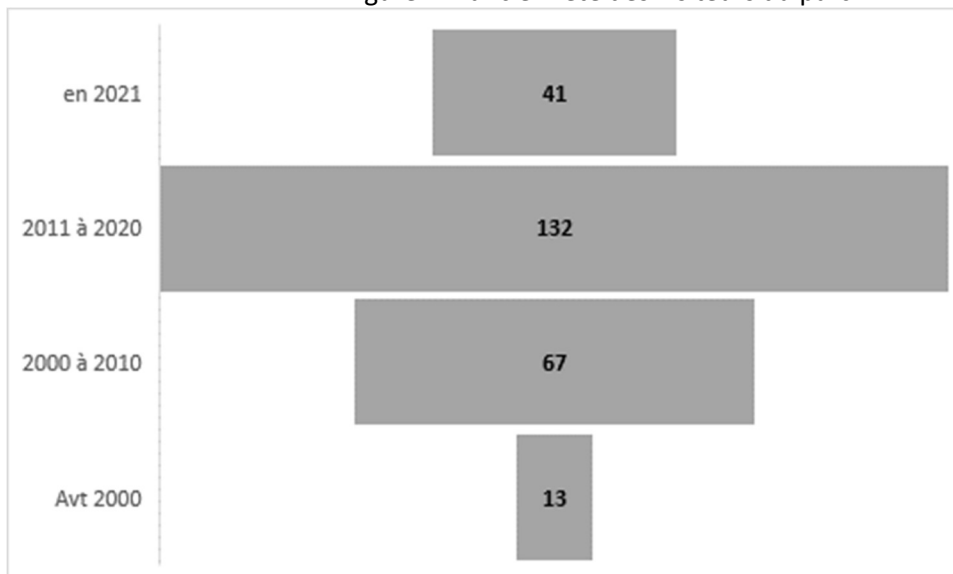
Source : données terrains de l'auteur

L'on constate ainsi que se sont les besoins de promenade qui sont en tête, suivie de la recherche de cadre de repos. L'usage du parc par les sportifs, ou les campeurs (pique-nique) venus faire la fête témoignent de l'existence d'un besoin de loisir plus actif que le contact apaisant d'avec la nature. Ainsi, la fréquentation du parc est plus collective (56%) qu'individuelle (34%).

Pour ces différents usages, le parc est fréquenté de façon équilibrée tout le long de son temps d'ouverture soit entre 5h et 18h. le créneau 10h-15h est préféré par rapport à ceux avant 10h et après 15h. néanmoins, quelques visiteurs auraient aimé pouvoir visiter le parc plus tard dans la journée pour y pratiquer du sport. Il faudrait donc que l'espace soit éclairé et mieux surveillé.

Afin de s'assurer que ces usages et appréciations ne sont pas circonstanciels mais proviennent d'usagers qui ont un fort lien avec le parc, il convient de rappeler que les visiteurs rencontrés sont à majorité des visiteurs assidus du parc comme le montre la figure 2 au sujet de l'ancienneté des visiteurs. Ils fréquentent le parc depuis 2011 au moins pour la majorité des visiteurs rencontrés, seulement 16,4 % des visiteurs ne sont qu'à leur première visite fois.

Figure 11: ancienneté des visiteurs du parc



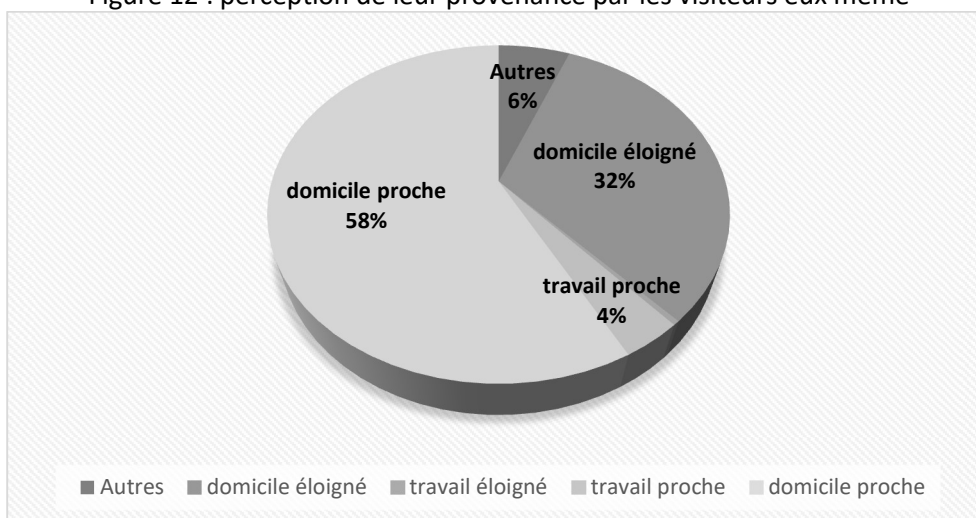
Le parc reste donc un espace qui est une option d'activité urbaine intéressante. L'on y vient une fois, l'on y reviendra dixit certains usagers.

2) rayonnement du parc dans l'espace urbain

Les visiteurs du parc urbain proviennent des différents secteurs de la ville de Ouagadougou. Bängre-Weoogo n'est plus depuis l'apanage des habitants de Toukin pour lesquels il constitue un espace où se pratiquent des cultes.

En effet, sur les 55 secteurs d'habitation de la ville, les visiteurs viennent de 39 secteurs différents et le lieu d'habitation des visiteurs n'est pas que mitoyen du parc. En effet, c'est principalement de la maison que les visiteurs rencontrés proviennent.

Figure 12 : perception de leur provenance par les visiteurs eux même

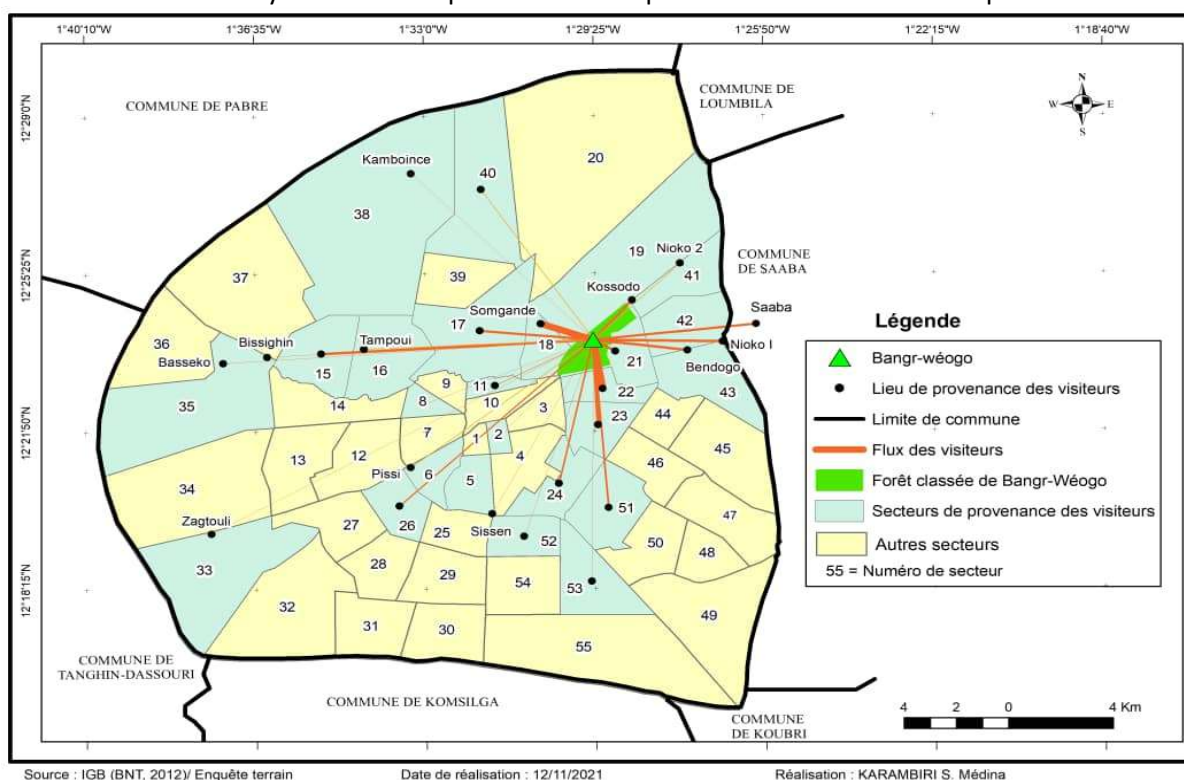


32% des visiteurs jugent leur domicile éloigné du parc. La proximité d'avec le parc n'est motivant que pour 62% des visiteurs. C'est un signe que les visiteurs recherchent d'abord un espace aux caractéristiques desquels Bäng-r-Weoogo se rapproche. Ils sont donc disposés à faire le déplacement et à payer le droit d'entrée pour y accéder. Finalement, la provenance des visiteurs peut être distante de près de 10 km du parc.

2.1 les provenances des visiteurs

Les provenances les plus lointaines sont à Zagtouli distant de 16 km tandis que les plus proches sont au secteur 21 et au secteur 22 (situés à un km) et au secteur 17 nommé Somgandé mitoyen du par cet d'où provient la majorité des visiteurs d'où le plus grand flux sur la carte 2.

Carte 2 : rayonnement du parc à travers la provenance des visiteurs enquêtés



En termes de flux, l'analyse montre que les visiteurs les plus importants sont du secteurs 18, Somgandé et des secteurs 22 et 23.

L'on peut dire à l'observation de la carte que les secteurs 40, 38, 35 et 33 sont les secteurs nord à nord-ouest les plus lointains d'où proviennent les visiteurs du parc. Néanmoins, l'attractivité du parc est plus orientée au nord à l'est puis au sud de la ville de Ouagadougou.

Certes, le parc attire les citoyens mais, le taux de fréquentation de 35 personnes en moyenne par jour, pendant la période de notre enquête terrain, reste très faible. La ville offre d'autres alternatives en termes de loisirs et d'espaces de contact homme-nature, cependant une visiteuse a confié que : « si j'habite encore à Ouagadougou, c'est à cause du parc ». Pour dire qu'en dépit de tout, le parc urbain de Bänggr-Weoogo fait sens pour les citoyens qui le fréquentent.

2.2. Les offres urbaines concurrentielles mais faibles

Aux vues de la faible fréquentation du parc, les espaces de même nature dans la ville pourraient combler ce manque à gagner. Les types d'offre urbaine possible à Ouagadougou sont les espaces verts, les réserves qui deviennent des espaces sportifs de contact avec le plein air et les aires de promenade qui sont quasi-absentes. L'offre urbaine est plus développée du côté des espaces verts. En sus, il y a le jardin de la musique qui est un espace d'exposition d'œuvres musicales, la maison du peuple qui accueille des restaurants, rues marchandes et spectacle, le musée national et les maisons des jeunes et de la culture pour les spectacles, le CENASA (Centre National du Spectacle et de l'Audiovisuel) et les salles de théâtre et de cinémas. Parmi ces offres, l'on constate que l'association loisir et nature n'est offerte que par le parc urbain. Pour combler le besoin du contact avec le plein air, les activités sportives et d'aérobic sont organisées sur les artères urbaines moins fréquentées tel que la bretelle allant à l'aéroport, de l'échangeur du nord ou encore le monument des martyrs au sud de la ville. De façon générale, les joggeurs et les marcheurs arpentent les routes bitumées de la ville le matin et le soir, faute d'espaces dédiés et attractifs pour eux. Le parc urbain est donc une opportunité à explorer pour assurer de l'offre en loisir sportif pour la ville de Ouagadougou.

Pour l'offre écotouristique également, le parc urbain est une infrastructure pionnière à revivifier. En effet, les initiatives d'espaces de contact homme - nature sont créés dans la périphérie urbaine par des particuliers et attirent les visiteurs. La commune voisine de Loumbila située au nord de la ville de Ouagadougou propose Loumbila Beach, lagon lodge, le village escale, la commune de Koubri au Sud voisine propose des espaces comme le club Chahifad dans le village de Ouarmini à 25km. À l'ouest de la ville, il y a « l'oasis Saint Michel » de Tintilou, etc. Ces espaces sont proposées à un public adulte qui se déplace en groupe et en voiture. Il y a donc des opportunités à investir en milieu urbain dans la dimension nature-loisir. Le parc urbain dispose d'un énorme potentiel à ce niveau en tant qu'outil communal. Les visiteurs ont à ce propos de nombreuses idées pour améliorer les offres du parc.

3) des perspectives d'amélioration des offres du parc urbain Bänggr-Weoogo

Les perspectives d'amélioration des offres du parc sont organisées en quatre thématiques par les visiteurs. La première thématique concerne l'offre en infrastructures au sein du parc. Si les différentes toilettes ne sont plus fonctionnelles, ce n'est pas le besoin qui n'est pas présent chez les visiteurs. Ainsi la requête de rendre fonctionnelle les toilettes est la deuxième proposition des visiteurs après celle de l'augmentation des places assises dans le parc. En effet, cette demande est la principale qui ressort du traitement des données collectées (Tableau 1).

Tableau 1 : propositions d'amélioration des offres du parc urbain Bänggr-Weoogo

• Équipements	• Places assises, • Toilettes, • Les plateaux de sport, • L'électrification, • Les aires de pique-nique, les aires de jeux, • Les ponts et le pavage des pistes, • Les tentes ou abri de pluie, • Une maison de retraite, un espace de méditation • Des vélos en location, • L'aménagement d'espace d'étude (tableaux)
• Sécurité	• Patrouilles, caméras, fouilles
• Animation	• Restaurants, buvettes, glaciers, fêtes, ...
• Environnement	• Arbres fruitiers ; animaux ; fleurs ; pelouse ; désensablement du lac
• Communication	• Plan à l'entrée du parc • Panneaux signalétiques à l'intérieur
• Propreté/ hygiène	• Poubelles

Source : données d'enquête terrain de l'auteur

À côté des propositions liées aux équipements du parc. Il y a cinq autres volets qui sont abordés. Ce sont les volets sécuritaires, de propreté-hygiène, de communication/valorisation, environnementaux et d'animation ludique. Au compte de la sécurité, un numéro vert est demandé en plus de la multiplication des patrouilles effectuées par des agents identifiables ainsi que la présence de caméras de surveillance. Des visiteurs suggèrent même de procéder à des fouilles et d'enregistrer les références identitaires des visiteurs à l'entrée. La question de propreté porte sur la régularité du nettoyage, l'augmentation des poubelles et leur vidange fréquente.

Nonobstant que les visiteurs du parc soient des habitués, plusieurs idées ont été proposées afin d'assurer une meilleure utilisation du parc. Il s'agit par exemple de la présence d'un plan du parc à l'entrée, et d'un dispositif signalétique pour faciliter l'orientation des visiteurs. Ces éléments d'indication peuvent permettre de connaître les espaces de regroupements en cas de problèmes dans le parc.

Bien que l'on soit dans un espace qui mettent en valeur le caractère naturel, moins d'initiatives sont proposées pour revivifier la nature par rapport à la création d'activités ludiques qui puissent attirer davantage de visiteurs. La revivification porte sur la plantation d'arbres fruitiers, de fleurs... et la mise en avant de la vie animale au sein du parc. La création d'activité ludique concerne la réouverture du restaurant, la mise en place de différents espaces de buvettes, la création d'une salle de fête, d'un glacier, de boutiques et la proposition d'activités festives ou d'équipement pour cela (barbecues, ...).

Cette double-orientation peut être une bonne marge de manœuvre pour l'équipe de gestion du parc afin de prendre l'une ou l'autre des orientations en se sachant soutenue par les usagers. Les deux propositions ne sont pas non plus antagonistes puisque que le parc offre déjà une marge de manœuvre pour des activités ludiques en prévoyant des espaces dédiées qui ont connu des fortunes diverses. Le restaurant de l'espace pique-nique est fermée depuis 2021, le restaurant- espace de mariage « le festin » est également fermé. Seul subsiste la cuisine qui offre des plats à base de viande sauvage, à l'entrée sud-ouest du parc. Dans tous les cas de figures choisi pour la redynamisation du parc, il faut réussir à effectuer une communication efficace sur l'offre existante au parc. L'attractivité repose en effet sur la capacité à informer et motiver les citoyens à s'approprier le parc urbain pour le revivifier.

Ainsi, à côté du renforcement des équipements du parc, il y a des idées exprimées autour du renforcement de la sécurité et de l'hygiène. Après cela, l'investissement environnementale doit être plus sensible par l'entretien des arbres, l'ajout d'arbres fruitiers et d'animaux pour rehausser le caractère naturel de l'espace. Enfin cet espace restera un cadre de vie au sein duquel les usagers viendraient se restaurer et se distraire en ville.

4) des engagements citoyens/ actifs par les usagers ?

Pour mettre en œuvre ses idées, l'usager est-il disposé à s'impliquer au-delà du paiement des droits d'entrée ? la réponse à cette question permet d'éclairer les possibilités d'engagements actifs autour du parc. Les contributions annoncées portent sur le paiement des droits d'entrée, la disponibilité pour faire du bénévolat si le besoin est exprimé, l'incitation des proches à fréquenter le parc. La mise en place d'une boîte à idée est aussi envisageable pour pouvoir y déposer les propositions des uns et des autres. De façon générale, les usagers estiment que le paiement des droits d'entrée constitue la contribution pour améliorer les choses au sein du parc urbain.

Néanmoins, les usagers reconnaissent que la fréquentation est faible et ne permet pas de générer suffisamment de ressources financières pour gérer au mieux le parc et répondre aux besoins des usagers. C'est pour ces raisons que les usagers qui ont accepté de répondre à la question, ont en majorité proposé de faire de la communication auprès de leur entourage pour susciter plus de visiteurs du parc. Dans une moindre mesure, certains sont même prêts à payer plus chère encore afin de réussir à rehausser le niveau de l'offre du parc. Entre ces deux initiatives (payer plus chère et mobiliser d'autres visiteurs), l'on retrouve les initiatives pour être bénévoles et se rendre disponible lors d'activités d'entretiens ou autres activités proposées par les gestionnaires du parc urbain.

Discussion-Conclusion

Les usages « mobiles/dynamiques » ont rendus difficile la collecte de données plus détaillées au sujet des perceptions et des propositions d'engagements citoyens en faveur du parc. Ensuite, le fait que le parc soit unique dans la capitale a rendu la comparaison impossible. Néanmoins, l'étude de cas peut faire l'objet d'une analyse tout aussi géographique. On y a par exemple fait une analyse des flux dans le but de comprendre le rayonnement du parc sur l'espace de la commune urbaine. Il ressort ainsi que le parc fait sens pour l'ensemble de la commune de Ouagadougou car même à plus de 15 km il continue d'attirer des visiteurs.

L'usage principal du parc est la promenade et le repos. Cela correspond à la recherche d'une ambiance apaisante qui est l'une des représentations urbaines de la nature. C'est pour cette raison que la faible fréquentation du parc permet d'avoir une satisfaction des usagers qui retrouvent bien ce calme recherché. La pratique de flâner, relevée comme un des sujets d'analyse des espaces de loisirs en milieu urbain en pays des Suds (Dorier-Apprill et Gervais-Lambony, 2006) est donc un des objectifs majeurs des usagers du parc Bänggr-Weoogo. Pourtant, avec une faible fréquentation, il est difficile de mobiliser suffisamment de ressources pour améliorer l'équipement du parc. En effet, les besoins de bancs, de chaises, de toilettes, de végétation, de signalisation...correspondent bien à cette recherche d'apaisement.

Explorer l'option de multiplier les compartiments du parc peut être une aubaine de diversification de l'offre du parc urbain de Bänggr-Weoogo. Cela est déjà dans le plan d'aménagement initial mais les équipements sont tous dégradés. Des pistes se dégagent du côté de la création d'une ambiance festive et sportive en vue d'attirer d'autres types d'usagers. Ces derniers ont d'abord besoin que le parc communique, qu'il invite. Les canaux des réseaux sociaux, peuvent être mobilisée à cet effet. Finalement, penser l'animation de la vie du parc par la diversification des offres d'activités peut corriger la faiblesse de la ville en matière d'espace de loisir urbain.

L'existence du parc urbain permet de dépasser la configuration qui ferait que l'écotourisme soit l'apanage du milieu rural. En ville, l'existence de ce poumon vert qu'est Bänggr-Weoogo permet d'assurer la présence d'un espace d'apaisement et de distraction à moindre coût. L'usage de cet espace pour assurer une éducation environnementale est une opportunité peu exploitée pour le moment. Des universitaires y font des sorties dans le cadre de certains cours, des élèves y vont à des pique-niques supervisés ou non par le corps enseignant mais des programmes éducatifs offerts par le parc n'existent. Depuis 2024 cependant, une exposition de plaques décrivant certaines espèces végétales locales est mise en place.

C'est ainsi qu'il faut reconnaître que cette opportunité urbaine ne fait pas suffisamment sens pour les usagers du parc. Ceux-ci ne considèrent pas encore le parc comme un patrimoine ou un bien commun urbain qui puisse mobiliser leur engagement citoyen. Il existe certes, une association des amis du parc. Mais, le gros des efforts d'entretien, d'aménagement est attendu des institutions communales qui gèrent le parc.

Ainsi, le parc urbain devient un outil communal pour la mise en valeur écotouristique de la ville. En effet, cette idée se justifie par l'argument suivant lequel la commune est le seul acteur actuellement en lice pour l'entretien et la définition des orientations du parc. Il n'existe pas de gestion partagée avec des acteurs du secteur privé comme cela a pu être le cas avec les espaces protégées et réserves forestières que l'on concède pour la mise en valeur touristique. L'on ne peut non plus parler de gouvernance même si la gestion du parc n'est pas étatique car non seulement il n'y a pas de tierce partie (privé concessionnaire) mais aussi et surtout, parce qu'il n'y a pas de problème collectif clairement identifié et face auquel les trois types d'acteurs se mobilisent (entendement de la gouvernance selon Figuère et Rocca, 2012). L'État reste présent avec ses techniciens ou gardes forestiers qui assurent la surveillance ; la collectivité possède le droit de pilotage des actions de tous les acteurs mais le secteur privé est le maillon faible de cette triade qui pourrait signer la renaissance du parc urbain et en faire un endroit plus attractif par des réhabilitations et des investissements à but lucratif. En effet, le parc urbain de Bamako a bénéficié d'un appui du *Trust Aga Khan pour la Culture* (J. Bondaz 2011 :5) ce qui a permis de réhabiliter le parc et d'en augmenter significativement la fréquentation et l'offre de services (observation personnelle, septembre 2021).

Pour le moment c'est l'action collective motivée par la municipalité qui est à mobiliser pour la gestion du parc. L'écotourisme urbain fait effectivement partie de l'offre en loisir et détente. Pour ce faire, la municipalité ne doit pas négliger le rôle du parc urbain de « rendre la ville agréable à vivre » (Long et Tonini, 2012 p :3) en pourvoyant des espaces de flânerie pour les citoyens (Dorier-Apprill et Gervais-Lambony, 2006) et des espaces de mobilité rapide comme le jogging (Long et Tonini, 2012 p :8) qui puissent répondre à ces besoins de rompre avec la sédentarité fortement présente en milieu urbain.

Les résultats obtenus en observant et donnant la parole aux usagers du parc, peuvent être renforcés par un éclairage supplémentaire à donner à la dynamique de gouvernance du parc pour comprendre les orientations qui sont prises, les défis et les enjeux qui se posent aux gestionnaires de ce parc urbain.

Le parc avec plus d'aménagement pourrait être un lieu de socialisation urbaine mais actuellement il se présente comme un lieu d'affirmation de soi ou de groupes déjà constitués tous en quête de détente et de loisir.

Cependant, il ne faut pas occulter le fait qu'habituellement l'on a tendance à opposer le bien commun et le bien privé qui est marchandable ; en pensant que réduire le premier au second peut amener à la destruction de la ressource à laquelle l'on a affaire (Labatust et Tesnière, 2012). La nature étant par excellence le premier bien qui appartienne à tous et donc bien commun, est-il risqué de suggérer l'avènement de l'acteur privé dans la gestion du parc urbain de Bänggr-Weoogo ?

Ce travail s'est inscrit comme une rupture d'avec l'approche développementaliste qui voit les espaces non bâtis à des fins de production ou d'aménagement hygiéniste. Il s'agit d'analyser un fait, celui des parcs urbains, au prisme des pratiques de détente loisir en vue de proposer un cadre de vie urbain en phase avec les besoins citadins contemporains et ceux futurs dans une perspective de faire de la capitale ouest africaine un lieu vécu voulu et non pas subit.

Références Bibliographiques

Bondaz, J. (2011). *Le parc urbain de Bamako : un espace de sociabilité et de mémoire*. Observation personnelle, septembre 2021.

- Cormier-Salem, M., & Bassett, T. (2007). *Patrimoine naturel et gouvernance en Afrique*. IRD Éditions.
- Cormier-Salem, M., Juhé-Beaulaton, D., Boutrais, J., & Roussel, B. (2005). *Patrimoines naturels en Afrique : enjeux de société*. IRD Éditions.
- Dorier-Apprill, E., & Gervais-Lambony, P. (2006). Espaces publics et pratiques citadines en Afrique. In *Villes du Sud*.
- Fourchard, L., Goerg, O., & Gomez-Perez, M. (2009). *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*. Paris: L'Harmattan, 610p.
- Figuière, C., & Rocca, M. (2012). Gouvernance : mode de coordination innovant ? Six propositions dans le champ du développement durable. *Innovations*, 39(3), 169–190. <https://doi.org/10.3917/inno.039.0169>
- Gnoumou, A., et al. (2008). *Étude écologique du parc urbain Bängre-Weoogo*. Rapport interne.
- Groupe de bureaux d'études AAPUI – ARCADE. (2008). *Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga horizon 2025*. Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Burkina Faso.
- Guinko, S. (1984). *Végétation de la Haute-Volta* (Thèse de doctorat). Université de Toulouse.
- Labatut, J., & Tesnière, G. (2012). Transformation et transitions dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. In G. Allaire & B. Daviron (Eds.), *Transformation et transitions dans l'agriculture et l'agro-alimentaire* (Partie J). Éditions Quae.
- Long, N., & Tonini, B. (2012). Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers. *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 12(2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.12252>
- Rédaction B24. (2019). Le parc Bängre-Weoogo obtient le statut Ramsar. *Burkina24*.
- Robic, M.-C. (2004). *La nature en ville : entre utopie et réalité*. CNRS Éditions.
- Sanou, A. (2019). Initiatives citoyennes pour la salubrité du parc Bängre-Weoogo. *Revue locale de l'environnement*.